

Madame la ministre,  
Monsieur le préfet,  
Monsieur le recteur,  
Monsieur le chef de centre du service national universel,  
Mesdames, messieurs les personnels encadrants,  
Très chers engagés volontaires, chers amis,  
Mesdames, messieurs, en vos grades, qualités et fonctions,

C'est dans le froid de l'hiver qu'une foule dense et compacte s'amasse. Des drapeaux, des soldats, des mutilés, des ouvriers et des ingénieurs, des veuves et des pupilles accompagnent de l'hôtel de Brienne à Saint-Louis des Invalides un cercueil drapé des trois couleurs porté sur un affut de canon d'artillerie.

C'était un dimanche, jour du repos, jour choisi pour que toute la France vienne s'incliner au passage de sa dépouille et de son souvenir.

Paris ne trouve plus sa liesse d'il y a 14 ans. Foch, Fayolle, Nivelle et Mangin, et avec eux le souvenir des 8 millions de mobilisés et des 15.000 Gueules cassées ; le paysage en berne des villages martyrs de Douaumont, de Fleury et de Bezonvaux, nous rappellent dans la surdité du canon et l'odeur de la poudre – ici et ailleurs – qu'un des leurs s'est éteint. Paris, Alger et Saïgon pleurent. On enterre Maginot !

La voix qui s'est tue le 7 janvier 1932 est celle d'un « élément de la défense nationale », comme l'écrivait l'académicien Jacques Bainville. Et chacun comprit dans le silence du deuil qu'une page d'histoire venait de se tourner mais que son enseignement perdurait. C'est dans la cour d'honneur des Invalides que le président du conseil, rappelait trémulant : « le premier mérite d'André Maginot fut

d'aimer l'armée, de la comprendre, de travailler sans cesse à la mieux connaître [...] Maginot en ministre de la Guerre, c'est comme un volontaire de Valmy qui serait venu s'asseoir au bureau de Carnot. [...] Il nous apparaît comme le symbole même du patriotisme. »

Volontaires du Service national universel, vous êtes la fierté, ce matin, des 180.000 combattants d'hier et d'aujourd'hui membres de la fédération nationale André Maginot. Vous avez fait le choix singulier de vous inspirer des sillons de votre parrain. Par vous, Maginot ressuscite !

La patrie chevillée au corps, alors député de la Meuse, André Maginot est l'un des très rares de l'hémicycle à s'engager comme simple soldat au début de la Grande guerre. Hardi et volontaire, il crée les patrouilles de reconnaissances, fournissant au milieu des plus grands dangers les renseignements les plus précieux sur la situation de l'ennemie. Passé au grade de sergent, c'est dans la matinée du 9 novembre 1914 que sa section de 26 hommes est prise en embuscade. André Maginot est blessé de deux balles à la jambe. Laissé pour mort, et sous le feu incessant, ses hommes vont réussir à ramener ce grand gaillard de presque 2 mètres dans les lignes françaises alors qu'il leur ordonna de le laisser et de se replier. 8 hommes perdirent la vie et furent blessés pour sauver leur chef, lui « le sous-officier remarquable par sa crânerie personnelle et l'ascendant qu'il a su conquérir sur ses hommes » (citation au régiment).

Blessé, invalide, il rencontre lors de ses longs mois de convalescence à l'hôpital militaire du Val de Grace la souffrance des soldats, la douleur des familles. C'est dans les cris des épouses et des enfants qu'il voit ces gamins de 20 ans, blessés dans leur âme et leur chair dans l'accomplissement du devoir, être reniés par leur famille. Gueules cassées, « les baveux » comme ils s'appelaient, blessés et

mutilés en tout genre étaient rendus au pays avec une médaille pour seule récompense.

Traumatisé, marqué à vie par la guerre, redevenu député, André Maginot travaillera sans cesse et jusqu'à épuisement au droit à reconnaissance et réparation des soldats et des blessés de guerre. Nommé ministre des pensions (ministère qu'il bâtit de toute pièce) dès 1920, puis ministre de la guerre et des pensions de 1929 à sa mort, c'est alors dans une France exempte d'aide et de sécurité sociales, qu'André Maginot crée le principe juridique du « Droit à réparation » et qui prend forme de pensions d'invalidité, d'emplois réservés, d'aides aux veuves et orphelins et de soins médicaux gratuits. Humaniste et laborieux, il est l'un des grands artisans méconnus de la paix sociale, proche de ceux qui ont tant donné au pays, il leur laissa la porte de son ministère ouverte les samedis et les dimanches pour s'entretenir avec lui ou ses collaborateurs sur l'étude de leur dossier.

Chers amis, chers volontaires du SNU, vous avez fait le choix de vous engager dans une aventure exceptionnelle et passionnante, au service de votre pays et avec la promesse de vous découvrir. Vous êtes la jeunesse de France, engagée, volontaire, ardente et soucieuse de son avenir. A l'heure des grands défis climatiques et des dangers militaires, inspirez vous de votre parrain. Gardez le courage. Celui solide et plein de ressources pour affronter les tempêtes, même celles craintes et ignorées. Ayez la force des roseaux : pliez au gré du vent sans jamais rompre. Vous avez la force de l'intelligence et la beauté de l'âme, deux atouts qui vous permettent de voir clair et de bâtir sur des fondations saines, vierges ou déblayées de ruines. Le courage, c'est la coutume du commencement. Et commencer, c'est commencer à lutter, à résister. Il est difficile de transformer le hasard qui bouscule qui nous sommes. Mais toute approbation n'est pas une victoire, toute condamnation n'est pas un échec. Il n'y a de courage que dans la conscience d'être. Il n'y a de courage que dans la

conscience du Devoir. Car le devoir n'a de valeur et de sens que si nous l'acceptons et que si nous l'intégrons librement.

Engagés volontaires du service national universel, vous voici dans les plis du drapeau !